



Consommation d'énergie

En 2012, la consommation d'énergie des IAA reste stable

La consommation d'énergie par les établissements agroalimentaires est stable entre 2011 et 2012, après avoir diminué entre 2010 et 2011. Les prix d'achat des énergies poursuivent leur hausse, notamment ceux des fiouls lourd et domestique.

En 2012, la consommation brute d'énergie des établissements des industries agroalimentaires de 20 salariés et plus s'élève à 5 148 milliers de tonnes d'équivalent

pétrole (tep) en France entière, y compris Dom. À champ constant par rapport à 2011, c'est-à-dire sur la France métropolitaine et hors industrie du tabac, elle est de 5 002 mil-

liers de tep, valeur très proche de celle de 2011 (5 014 milliers de tep). Cette stabilité fait suite à la baisse de 3,6 % enregistrée entre 2010 et 2011. ►►

La consommation d'énergie des industries agroalimentaires est stable en 2012						
Consommation et achat par type d'énergie en 2012						
	Consommation d'énergie millier de tep			Achats d'énergie million d'euros		
	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
Électricité	1 678	1 662	- 0,9	1 227	1 245	+ 1,4
Combustible	3 177	3 147	- 0,9	1 219	1 267	+ 3,9
dont gaz naturel	2 430	2 285	- 6,0	907	951	+ 4,8
fioul lourd	246	230	- 6,6	132	140	+ 5,4
fioul domestique	42	39	- 7,8	33	35	+ 5,8
butane - propane	96	76	- 21,1	65	54	- 16,4
houille et charbon	288	367	+ 27,3	69	86	+ 24,3
Vapeur	114	192	+ 68,5	52	69	+ 32,7
Toutes énergies	5 014	5 002	- 0,2	2 498	2 595	+ 3,9

Champ : établissements de France métropolitaine de 20 salariés et plus hors tabac.

Source : Insee - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie, traitement SSP

►► **La consommation de combustibles et d'électricité est stable entre 2011 et 2012**

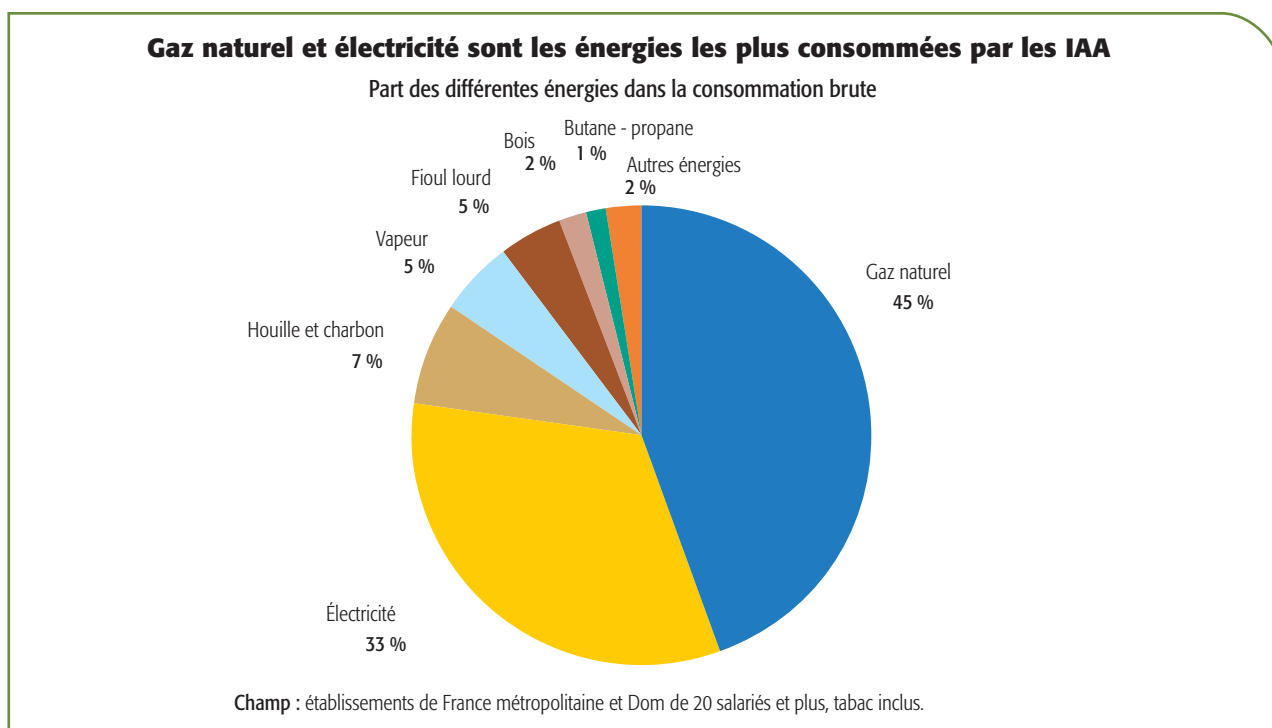
En 2012, les combustibles représentent 63 % de l'énergie consommée par les industries agroalimentaires (IAA), devant l'électricité et la vapeur. Parmi ces combustibles, le gaz naturel occupe de loin la première place, avec une consommation de 2,3 millions de tep (45 % de la consommation totale). Cette prédominance du gaz naturel s'explique

par le fait qu'il constitue une forme d'énergie bien adaptée au chauffage des aliments et de leurs composants. La houille et le charbon (7 % de la consommation totale) et le fioul lourd (5 %) sont les combustibles les plus consommés après le gaz naturel.

Entre 2011 et 2012, la consommation de combustibles pris dans leur ensemble est stable (- 0,9 %), mais dans ce groupe tous les combustibles ne connaissent pas la même évolution. Ainsi la consommation de houille et de charbon augmente

significativement (+ 27,3 %), alors que celle de fioul domestique connaît une baisse assez marquée (- 8,5 %).

L'électricité continue de représenter la deuxième source d'énergie la plus utilisée par les établissements agroalimentaires, avec 1,7 million de tep (33 % de la consommation totale). Comme pour le groupe des combustibles, cette consommation est stable entre 2011 et 2012 (- 0,9 %), alors qu'elle avait baissé de 3,5 % entre 2010 et 2011.



Source : Insee - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie, traitement SSP

►► Sur longue période, la consommation d'énergie des industries agricoles et alimentaires connaît une tendance à la hausse assez régulière, passant de 3,9 à 5,5 millions de tep entre 1988 et 2007 ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 1,8 % sur cette période. À partir de 2007, dans une conjoncture économique défavorable, cette évolution est plus chahutée, avec une alternance de baisses et de hausses.

Depuis 1988, l'utilisation de l'électricité et du gaz naturel s'est renforcée au détriment du fioul lourd. La consommation d'électricité a ainsi

augmenté de façon régulière depuis la fin des années 1980, passant de 960 à 1 700 milliers de tep entre 1988 et 2012. La consommation de gaz naturel, après avoir connu une forte augmentation jusqu'au début des années 2000, stagne depuis à un niveau proche de 2 300 milliers de tep. Entre 1988 et 2012, la part de l'électricité est passée de 25 % de la consommation d'énergie à 33 % et celle du gaz naturel de 33 % à 48 %. Sur la même période, la part du fioul lourd est passée de 24 % à 5 %. La consommation de charbon et de houille est également en perte

de vitesse et celle de fioul domestique a très nettement diminué.

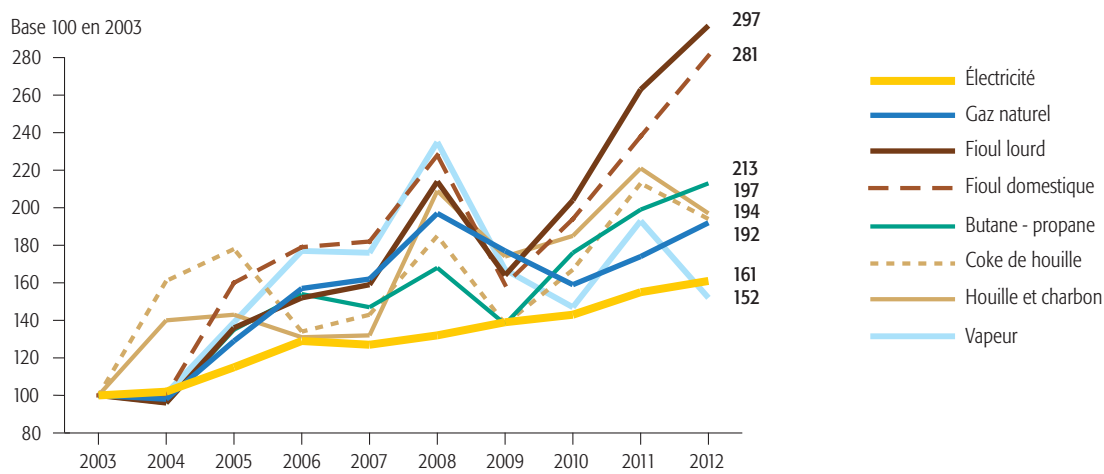
Les prix des principales énergies poursuivent leur augmentation

Entre 2011 et 2012, les prix des énergies connaissent des évolutions contrastées. Certains continuent à augmenter fortement, comme ceux du fioul lourd (+ 13 %) et du fioul domestique (+ 18 %). Cette hausse est plus modérée pour le gaz naturel (+ 10 %) et pour le butane - propane (+ 7 %). À l'opposé, les prix de la



Le prix du fioul poursuit sa hausse

Évolution du prix d'achat des énergies (base 100 en 2003)



Champ: établissements de France métropolitaine de 20 salariés et plus, hors tabac jusqu'en 2011, établissements de France métropolitaine et Dom de 20 salariés et plus, tabac inclus à partir de 2012.

Source: Insee - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie, traitement SSP

houille et du charbon (- 11 %) et de la vapeur (- 21 %) baissent.

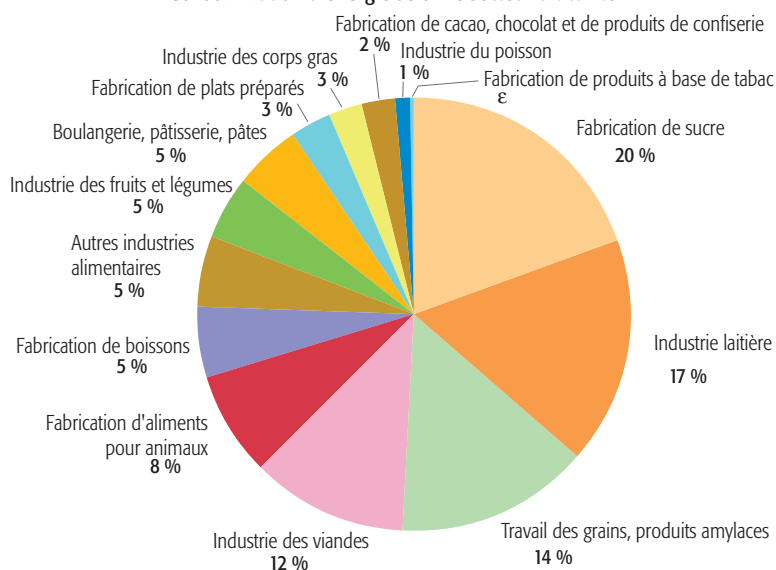
Si les prix des énergies consommées par les industries agroalimentaires tendent à croître sur longue période, la plupart d'entre-eux varient assez fortement d'une année sur l'autre. Ceux des fiouls lourd et domestique ont le plus augmenté entre 2003 et 2012. À l'opposé, le

prix de la vapeur a connu une hausse plus modérée sur cette période. L'année 2008 se caractérise par le niveau élevé des prix de l'ensemble des énergies, à l'exception notable de l'électricité. En effet, le prix de l'électricité, pour une large part réglementé en France, augmente de façon relativement modérée et régulière.

Le montant total des achats énergétiques effectués par les industries agroalimentaires en 2012 est de 2,6 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation, à champ constant, de 4 % par rapport à 2011. Cette hausse est particulièrement marquée pour les achats de houille et de charbon (+ 24 %) et de vapeur (+ 33 %). Seule les achats de butane et propane diminuent entre 2011 et 2012 (- 16 %).

La fabrication de sucre est l'activité la plus consommatrice d'énergie en 2012

Consommation d'énergie selon le secteur d'activité



Champ: établissements de France métropolitaine et Dom de 20 salariés et plus, tabac inclus.

Source: Insee - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie, traitement SSP

Trois secteurs d'activité concentrent la moitié de la consommation totale

La fabrication de sucre (1 000 ktep), l'industrie laitière (860 ktep) et la fabrication de produits amylopectiques (735 ktep) sont, dans les industries agroalimentaires, les activités les plus consommatrices d'énergie. À elles trois, ces activités représentent la moitié de la consommation d'énergie totale. La part des différents secteurs des industries agroalimentaires dans cette consommation est stable entre 2011 et 2012.

Pierre Lamotte

SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

Méthodologie

L'Enquête Annuelle sur les Consommations d'Énergie dans l'Industrie (EACEI) mesure chaque année les achats et les consommations d'énergie des établissements industriels français par type d'énergie : combustibles (gaz naturel, houille et charbon, butane et propane, fioul lourd,

fioul domestique, autres produits pétroliers, bois et sous-produits de bois à usage énergétique principalement), électricité et vapeur. Réalisée par le SSP jusqu'en 2011, cette enquête est depuis 2012 conduite par l'Insee.

Champ de l'enquête

L'enquête porte sur les établissements de fabrication ou de transformation (usines, ateliers, chantiers permanents) actifs au 31 décembre. Les bureaux, entrepôts, magasins de vente, laboratoires, centres d'essais et autres établissements « auxiliaires » dont les caractéristiques en matière de consommation d'énergie sont proches de celles du secteur tertiaire, sont exclus du champ d'observation.

Par rapport aux enquêtes précédemment réalisées par le SSP, l'enquête conduite en 2012 par l'Insee a donné lieu aux modifications de champ suivantes : inclusion des Dom et des établissements producteurs de produits à base de tabac, exclusion des établissements de 10 à 19 salariés.

Définitions

Consommation d'énergie brute

Elle est obtenue en sommant les consommations en combustibles et en électricité, ainsi que les achats de vapeur.

Consommation d'énergie nette

Elle est égale à la consommation brute diminuée des quantités de combustibles ayant servi à produire de l'électricité et diminuée de la quantité de vapeur vendue par des établissements industriels.

Achats et consommations

Achats et consommations sont par nature identiques pour le gaz de réseau et la vapeur non stockable par les utilisateurs. Pour les combustibles, la différence entre consommation et achats s'explique par la

variation des stocks intervenue en cours d'année. Pour l'électricité, la consommation est égale à la somme des achats et de l'autoconsommation, c'est-à-dire de l'autoproduction d'électricité autoconsommée par les établissements agroalimentaires et les scieries.

Tonne d'équivalent pétrole (tep)

Unité de mesure énergétique utilisée pour comparer le pouvoir énergétique des différentes sources d'énergie. Une tep correspond à la quantité d'énergie obtenue par combustion d'une tonne de pétrole. Pour l'électricité, 1 tep vaut 11,6 MWh. Un kilotonne d'équivalent pétrole (ktep) est égal à 1 000 tep.

Pour en savoir plus...

■ Consultez le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Accès via l'onglet « Enquêtes »

- ✓ Environnement
- ✓ Consommations et productions d'énergie dans les exploitations agricoles

Publications

✓ « En 2011, les IAA consomment moins d'énergie mais la paient plus cher », *Agreste Primeur n° 301 - avril 2013*

✓ « Reprise de la consommation d'énergie dans les IAA en 2010 », *Agreste Primeur n° 278 - janvier 2012*

Agreste : la statistique agricole

Secrétariat général - SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 70007
93555 Montreuil-sous-bois Cedex
Tél. : 01 49 55 85 85 – Fax : 01 49 55 85 03

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Composition : Brigitte Poulette
Impression : AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution
ISSN : 1760-7132 ■ Prix : 2,50 €
© Agreste 2014

